

[Text]

wonder if they could be tabled or appended to the Committee hearings.

The Chairman: I had them circulated, Miss MacDonald, at the time they were being talked about. If you have not a copy, I guess we could give you one. They were distributed by the Minister's office some weeks ago but this morning we brought them again for the purposes of those who may have missed it.

Miss MacDonald: She was talking about \$630 million.

The Chairman: That is not in the document.

Miss Bégin: I did not refer to a document other than that but I said that in the department we know from the demographic profile of this group of Canadians up to now, I prefaced it and said I was giving it, sous toute réserve, qualified—this is the first image we have of them because the act has been in place only three years, not five—is that the widow or widower remains an average of 2.5 years without a pension between the death of the spouse and he or she reaching 65.

Miss MacDonald: But those are the documents that I am referring to, Mr. Chairman. I brought my copy of the other document; that is not what I am talking about. I am talking about the costing of this program year by year, and what the demographic statistics might show would have happened had it been extended as the Minister was talking about to everybody throughout that period. It is not just a question of people who come onto the program; it is people who go off the program as well as they become 65.

• 1215

The Chairman: I appreciate, Miss MacDonald, that you are referring to documents the Minister may have in her book or in some of her papers. We could pursue that at another time, if you do not mind, maybe questioning, or if the Minister would like to put out a paper of that nature, it is up to her.

Miss Bégin: It could be one page listing the various avenues and whom they would cover, and at what cost.

Miss MacDonald (Kingston and the Islands): That is right.

Miss Bégin: Which means the alternative of everybody under a pension, those in need with an income test, and so on; the various possibilities and the cost.

Miss MacDonald (Kingston and the Islands): Yes.

Miss Bégin: We will prepare it and have it distributed. I have that on cards or different pieces of paper right now.

The Chairman: The Minister will prepare it and distribute it to the offices of the members.

Mr. Knowles.

Mr. Knowles (Winnipeg North Centre): On the same point of order or one related to it: Miss MacDonald did not ask for this document to be appended to today's Proceedings.

Miss MacDonald (Kingston and the Islands): No.

[Translation]

d'œil; serait-il donc possible de déposer ces documents ou de les annexer au procès verbal du comité?

Le président: Je les ai fait distribuer, mademoiselle MacDonald, au moment où on en parlait. Si vous n'en avez pas d'exemplaire, je peux vous en donner. Ils ont été distribués par le cabinet du ministre, il y a une semaine, et nous en avons rapporté ce matin pour en donner à ceux qui ne les auraient pas reçus.

Mlle MacDonald: Elle a parlé de 630 millions de dollars.

Le président: Cela ne se trouve pas dans le document.

Mlle Bégin: Je n'ai parlé d'aucun autre document que celui-ci. J'ai dit qu'au ministère nous savons quel est jusqu'à maintenant le profil démographique de ce groupe de Canadiens, mais j'ai pris la précaution de dire que c'était sous toutes réserves. Ce sont les seules données que nous avons car la Loi n'existe que depuis trois ans et non pas cinq. Le veuf ou la veuve reste en moyenne pendant deux ans et demi sans toucher de pension, c'est-à-dire entre la mort du conjoint et le 65^{ème} anniversaire.

Mlle MacDonald: Mais ce sont les documents auxquels je me réfère, monsieur le président. J'ai apporté mon exemplaire de l'autre document, ce n'est pas ce dont je parle. Je parle du coût annuel de ce programme et ce que les statistiques démographiques révèlent n'aurait pas changé si l'on avait appliqué cela à tout le monde au cours de cette période. Il ne s'agit pas seulement des gens qui deviennent bénéficiaires du programme; il s'agit de ceux qui en sont privés lorsqu'ils atteignent l'âge de 65 ans.

Le président: Je comprends, mademoiselle MacDonald, que vous vous référiez aux documents que le Ministre a dans ses dossiers. Si vous n'y voyez pas d'inconvénients, nous pourrions approfondir cela ultérieurement à moins que madame le Ministre n'accepte de produire un document de cette nature; cela dépend d'elle.

Mlle Bégin: On pourrait énumérer sur une page les différentes solutions, les gens qui en bénéficieraient ainsi que le coût.

Mlle MacDonald (Kingston et les Îles): Très bien.

Mlle Bégin: Ce qui couvrirait le cas de tous ceux qui touchent une pension, ceux qui sont dans le besoin et qui sont soumis à un critère de moyens, etc., les différentes possibilités et le coût.

Mlle MacDonald (Kingston et les Îles): Oui.

Mlle Bégin: Nous allons établir ce document et le distribuer. Cela se trouve déjà sur fiches ou dans divers documents.

Le président: Le Ministre établira cela et le fera distribuer à vos bureaux.

Monsieur Knowles.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Il s'agit de même rappel au Règlement ou du moins cela s'y rattache: M^{lle} MacDonald n'a pas demandé que ce document soit annexé au compte rendu de la séance d'aujourd'hui.

Mlle MacDonald (Kingston et les Îles): Non.